

Guerre en Iran et conséquences sur la sécurité sanitaire et l'approvisionnement économique du pays

Julien Loichat (PS)

Les tensions au Proche-Orient et le blocage du détroit d'Ormuz créent un choc qui touche déjà l'approvisionnement du pays. Le pétrole coûte plus cher, les trajets s'allongent. Les matières premières agricoles vont se raréfier et la guerre en Ukraine continue de secouer la chaîne alimentaire européenne.

On constate que des fournisseurs actifs, notamment dans le domaine sanitaire, ont enclenché un plan de crise, freinent et limitent déjà leurs livraisons habituelles, faute d'approvisionnement assuré. Cela rappelle ce qui s'est passé pendant la crise de la COVID. Si rien ne change très rapidement, nos hôpitaux, nos EMS et nos services de soins pourraient vite se retrouver dans une situation vraiment tendue.

Le monde agricole pourrait subir des conséquences importantes en particulier en matière d'engrais et donc des effets sur la production en particulier des cultures.

Enfin, l'économie en générale va subir les effets d'une possible inflation qui, après les taxes américaines, pourrait subir de nouveaux impacts négatifs.

L'ordonnance cantonale sur l'approvisionnement économique du pays fixe un cadre clair. Le Gouvernement dispose d'une responsabilité de haute surveillance. La Section de la protection de la population prépare les mesures et coordonne les acteur-rices. Le délégué cantonal suit la situation et informe les autorités. Ce dispositif vise justement à éviter que le canton se retrouve au pied du mur.

Il est important que ces signaux soient pris au sérieux. Les acteur-rices concerné-es et la population ont besoin que les bonnes décisions arrivent avant que la situation se resserre pour de bon. C'est la raison pour laquelle nous nous permettons de poser les questions suivantes au Gouvernement :

- 1. A l'heure actuelle, quels sont les risques identifiés pour la sécurité sanitaire, alimentaire et économique du canton ?**
- 2. Quelles sont les mesures préventives et actives déjà prises ?**
- 3. Les stocks de sécurité sont-ils constitués ou renforcés ou vont-ils l'être ?**
- 4. Les échanges avec la Confédération sont-ils formalisés ?**
- 5. Les établissements de santé notamment et le monde agricole disposent-ils des informations nécessaires pour anticiper ?**

Julien Loichat (PS)

Co-signataires

- Jude Schindelholz (PS)
- Jelica Aubry-Janketic (PS)

- Patrick Cerf (PS)
- Gaëlle Frossard (PS)
- Katia Lehmann (PS)
- Nicolas Girard (PS)
- Pierre-André Comte (PS)
- Sarah Gerster (PS)
- Florence Chaignat (PS)
- Fabrice Macquat (PS)
- Valérie Bourquin (PS)
- Françoise Schaffter Houlmann (PS)
- Christophe Badertscher (PS)
- Héroïse Girardin (PS)
- Patrizio Robbiani (PS)
- Pierre Sauvain (PS)
- Folla-Gnimi Makanjou Douma (PS)
- Martial Farine (PS)
- Chantal Gerber (PS)
- Jeanne Lusa (PS)
- Marina Zuber (PS)

Intervention déposée officiellement le 25 mars 2026